



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

**Le projet suivant est mis à l'enquête publique : PU 28755**

Adresse du bien : **Rue Pieter 20 - 22**

Identité du demandeur : **MP'S S.R.L.**

Demande de : **permis d'urbanisme**

**Objet de la demande :** **démolir une annexe non conforme, modifier la destination du commerce au rez-de-chaussée en logement et en atelier accessoire au logement, et mettre en conformité la modification de la façade avant (châssis et porte d'entrée)**

**PRAS :** **zones d'habitation**

**Motif principaux de l'enquête :**

- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -**

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 14/04/2026 et jusqu'au 28/04/2026 inclus

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>**

**Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 28/04/2026, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**La commission de concertation aura lieu le mardi 12 mai 2026**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 02/04/2026

Par le Collège :  
La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 28755

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : MP'S S.R.L.

bien sis :

goed gelegen : Rue Pieter 20 - 22

A Forest - Te Vorst,

